

**ENTREPRISES
ET
BIODIVERSITÉ :
LES CLÉS
POUR AGIR**



MEDEF



ÉDITOS



Le constat est sans appel : les scientifiques nous alertent sur le fait que la biodiversité est désormais menacée, et à travers elle, tout le fonctionnement de la planète vivante : le taux d'extinction des espèces vivantes s'accélère et les milieux naturels sont fragilisés. La biodiversité est l'objet d'une érosion extraordinairement rapide et préoccupante, qui constitue un défi d'une importance égale à celle du changement climatique. Par la grande diversité de ses climats locaux et de ses éco systèmes, que ce soit en métropole ou en outremer, la France est l'un des hauts lieux mondiaux de la biodiversité. Ce patrimoine exceptionnel est en danger, et nous sommes tous concernés.

Heureusement, il est encore possible d'agir, et les entreprises détiennent une part importante des solutions. En effet, les entreprises sont étroitement liées au vivant et elles sont de plus en plus nombreuses à prendre la mesure à la fois des risques qui pèsent sur leurs modèles économiques (accès aux ressources, durabilité des sites de production),

et des opportunités qui s'offrent à elles, tant sur le plan économique (nouveaux *business models* durables), qu'en termes de dialogue avec les parties prenantes (ONG, salariés, collectivités locales, clients...). Par leurs talents et leurs compétences internes, par les échanges de bonnes pratiques et d'expérience au sein de leurs fédérations professionnelles et des territoires, par les partenariats qu'elles nouent et par le dialogue qu'elles entretiennent avec leurs parties prenantes, les entreprises sont appelées à devenir des acteurs clés de la reconquête de la biodiversité

Avec la tenue de nombreux événements internationaux sur la biodiversité, 2021 doit être l'année de toutes les mobilisations.

À travers ce guide, le MEDEF propose des clés pour agir afin d'encourager les entreprises, fédérations professionnelles, MEDEF territoriaux

Geoffroy Roux de Bézieux,
président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

L'évaluation mondiale de l'IPBES publiée en 2019 a montré que la nature se dégrade à un rythme et à une échelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité et que ceci a un impact sur les différentes contributions de la nature essentielles à notre vie sur terre, à sa qualité et à son sens. En octobre dernier, le rapport de l'IPBES sur la biodiversité et l'émergence des pandémies a souligné les liens étroits entre la dégradation de la nature et l'émergence de maladies infectieuses, confirmant que la protection de la nature n'est pas un luxe mais bien une question existentielle.

L'année 2021 constitue à cet égard une année importante pour la nature, puisque des engagements ambitieux sont attendus à la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et également à la COP21 de la Convention sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce sera également une année où les liens étroits entre biodiversité et climat seront mis en avant et où des solutions communes seront formulées.

Je souhaite féliciter les entreprises qui se saisissent de ces enjeux et qui s'engagent en nombre croissant dans ce combat collectif pour définir des démarches biodiversité et faire émerger des solutions durables.



L'IPBES continuera à jouer son rôle, en évaluant, en particulier, dans un prochain rapport les informations et outils disponibles pour mesurer l'impact et la dépendance de différentes activités économiques sur la biodiversité afin d'accompagner ces efforts des entreprises. Nous sommes ensemble dans ce grand combat pour le monde vivant dont nous faisons partie.

Dr Anne Larigauderie,
secrétaire exécutive de Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)

SOMMAIRE



COMPRENDRE

1. DE QUOI S'AGIT-IL ?	8
2. À QUOI ÇA SERT ?	8
3. LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL FRANÇAIS ET INTERNATIONAL	9
5. LA CAPACITÉ DE RÉGÉNÉRATION DE LA NATURE	11
6. LES FACTEURS D'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ	11
7. QUELLE PRISE DE CONSCIENCE POLITIQUE ?	13
8. ENTREPRISES : EN QUOI SONT-ELLES CONCERNÉES ?	14



AGIR : IL N'EST PAS TROP TARD !

1. POURQUOI S'ENGAGER ?	18
2. S'APPUYER SUR UNE DÉMARCHE RSE POUR AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ	18
3. RÉALISER SON DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ	19
4. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION	21
5. VALORISER SA DÉMARCHE : MOBILISER, IMPLIQUER, FAIRE SAVOIR	22
6. ZOOM SECTORIEL : CAS PRATIQUES	22
7. JE SOUHAITE M'ENGAGER : QUELS SONT LES DISPOSITIFS EXISTANTS ?	26
8. LE MEDEF SE SAISIT DU SUJET !	27



GLOSSAIRE

28



WEBOGRAPHIE/BIBLIOGRAPHIE

28



REMERCIEMENTS

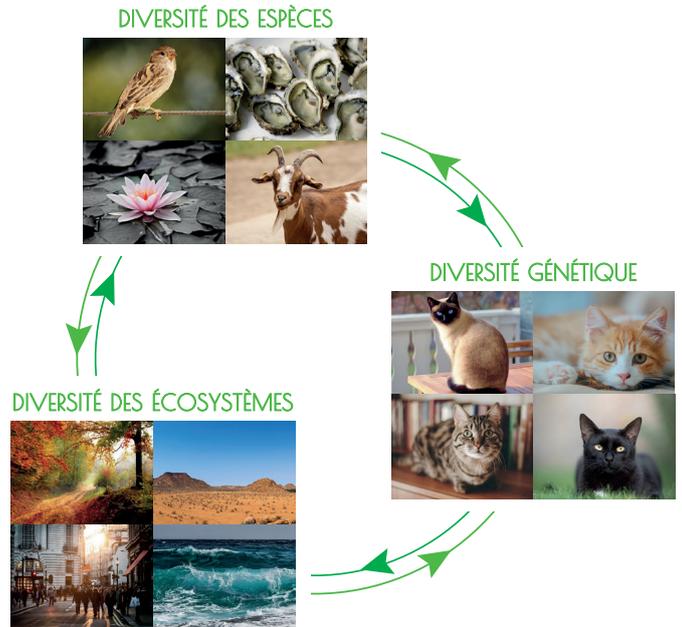
29



COMPRENDRE

1. DE QUOI S'AGIT-IL ?

La biodiversité représente l'ensemble du tissu vivant sur notre planète. Elle regroupe la diversité des espèces mais aussi la diversité des écosystèmes et la diversité des individus (dont la diversité génétique). La biodiversité comprend également toutes les interactions qui existent entre ces écosystèmes, ces espèces et ces individus.



La biodiversité : l'interrelation entre trois niveaux de biodiversité
Source des photos : pixabay



20 MILLIONS
C'EST LE NOMBRE D'ESPÈCES
QUE L'ON ESTIME PRÉSENTES
SUR TERRE

2. À QUOI ÇA SERT ?

Les êtres humains font partie de la biodiversité et sont en interaction permanente avec les autres espèces et les écosystèmes. Ainsi la nature et son bon fonctionnement sont indispensables à nos sociétés. En effet, la biodiversité est source de nombreux biens et services utilisés par les humains et leurs activités au quotidien : nourriture, oxygène, filtration de l'air et de l'eau, médicaments, matières premières, pollinisation, prévention des inondations et de l'érosion, inspiration, biomimétisme, santé mentale... Ces différentes contributions de la nature aux populations sont aussi appelées des services écosystémiques.

Au-delà de tous ces apports matériels et immatériels, la biodiversité est également un allié incontournable dans la lutte contre le changement climatique. En effet, la faune, la flore et les micro-organismes par les processus de photosynthèse et de respiration, sont au cœur des cycles du carbone et de l'eau. Les écosystèmes marins et terrestres permettent d'absorber une partie du carbone dans l'atmosphère et ainsi de réguler le climat.



PANDÉMIES ET BIODIVERSITÉ

Dans notre rapport sur les liens entre COVID-19 et biodiversité (mai 2020), nous mettons en évidence la corrélation croissante entre la perte de biodiversité et l'émergence, la diffusion et le maintien de maladies infectieuses. Le risque d'épidémies liées à des zoonoses (maladies transmises à l'humain par un animal vertébré) peut ainsi être accru par l'érosion de la biodiversité via divers facteurs (écologiques, épidémiologiques, adaptatifs, évolutifs et anthropiques). Il y a par exemple un lien clairement établi entre le changement d'utilisation des terres et la multiplication des zoonoses en Asie, Afrique et Amérique du Sud et notamment, la perte et la fragmentation des forêts, la fragmentation des habitats, le développement agricole et l'irrigation mais aussi l'urbanisation et l'aménagement des zones péri-urbaines.

*Hélène Soubelet et
Denis Couvet,
Fondation pour la recherche
sur la biodiversité (FRB)*

3. LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL FRANÇAIS ET INTERNATIONAL

Certaines zones, particulièrement riches en biodiversité et en espèces endémiques, sont aussi les plus exposées au déclin de la nature et ont déjà perdu plus de 70 % de leur habitat naturel. Ces « points chauds » de la planète se trouvent par exemple autour de la méditerranée, sur la côte ouest du continent américain, dans l'océan indien, en Asie orientale et également dans l'océan pacifique. Ainsi, notamment du fait des territoires d'outre-mer et de notre ZEE (Zone Economique Exclusive), une partie du patrimoine naturel français se trouve dans ces « points chauds » et possède une biodiversité particulièrement riche et fragile.

D'autres espaces sont également riches en biodiversité et sont ainsi préservés comme, par exemple, les aires protégées identifiées par l'UICN ou encore des réserves de biosphère de l'UNESCO.

Cependant, la biodiversité ne se limite pas à certaines zones ou à certains « points chauds ». La biodiversité dite « ordinaire », que l'on peut observer tous les jours autour de soi et qui ne figure pas sur la liste des espèces protégées, fournit également de nombreuses contributions aux populations, participe au maintien global de la biodiversité et doit être conservée.

L'ensemble du patrimoine naturel français présente ainsi une grande diversité d'écosystèmes et d'espèces, aussi bien sur le territoire métropolitain grâce à une grande variété de climats (continental, atlantique, alpin et méditerranéen), qu'en outre-mer, avec la forêt tropicale en Guyane Française, les récifs coralliens des nombreuses îles, les zones volcaniques et les terres australes et antarctiques françaises.

La diversité des écosystèmes en France métropolitaines...

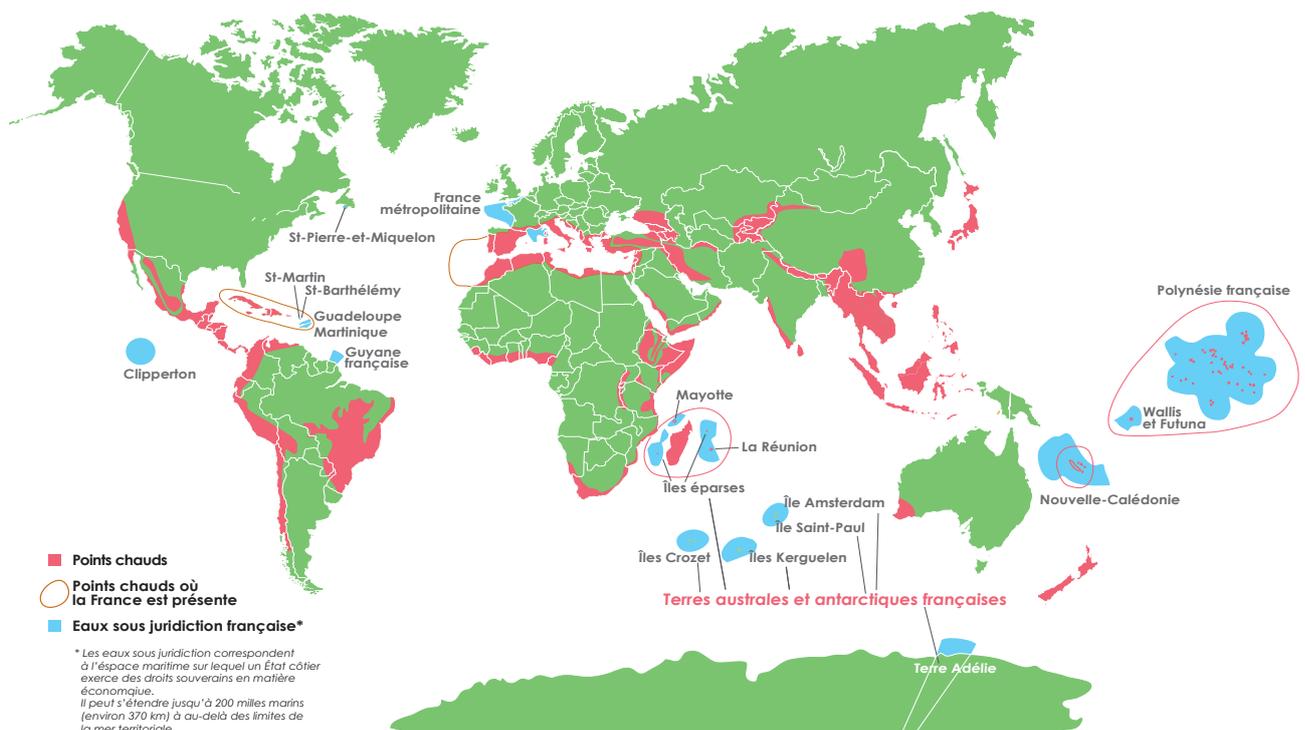


... et en outre-mer



Haut gauche : campagne provençale, haut centre : plage bretonne, haut droite : forêt équatoriale de Guyane, centre droite : polynésie française, bas gauche : calanque, bas centre : paysage alpin, bas droite : Piton de la fournaise. Source : Pixabay.

LES TERRITOIRES FRANÇAIS ET LES POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ



Source : MTES 2020, www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles

4. LA BIODIVERSITÉ EN DANGER

Depuis toujours, la planète voit apparaître et disparaître des espèces au fur et à mesure des processus d'évolution. Cependant, ces disparitions se font aujourd'hui à un rythme sans précédent dans l'histoire.

Depuis la révolution industrielle, les activités humaines ont déclenché une érosion majeure de la biodiversité que l'on qualifie aujourd'hui de 6ème extinction de masse. Cette extinction est beaucoup plus rapide que lors de l'épisode précédent, qui vit disparaître les dinosaures il y a environ 65 millions d'années. Selon la Liste rouge de l'UICN, 28 % des espèces sont menacées dont 40 % des amphibiens, 14 % des oiseaux, 26 % des mammifères, 33 % des coraux constructeurs de récifs et 34 % des conifères. Les espèces disparaissent ainsi 10 à 1000 fois plus vite que le rythme naturel et ne peuvent pas s'adapter. Le dernier rapport Planète Vivante du WWF (2020) montre une baisse de 68 % de la taille des populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons suivies entre 1950 et 2016 (94 % pour les sous-régions tropicales des Amériques).

L'érosion de la biodiversité et ses conséquences en quelques chiffres. Sources des chiffres : Rapport Sofia, FAO, 2020 et Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, IPBES, 2020. Source des photos : Pixabay.



34 % des stocks de pêches sont surexploités



23 % de la surface terrestre a vu sa productivité se réduire

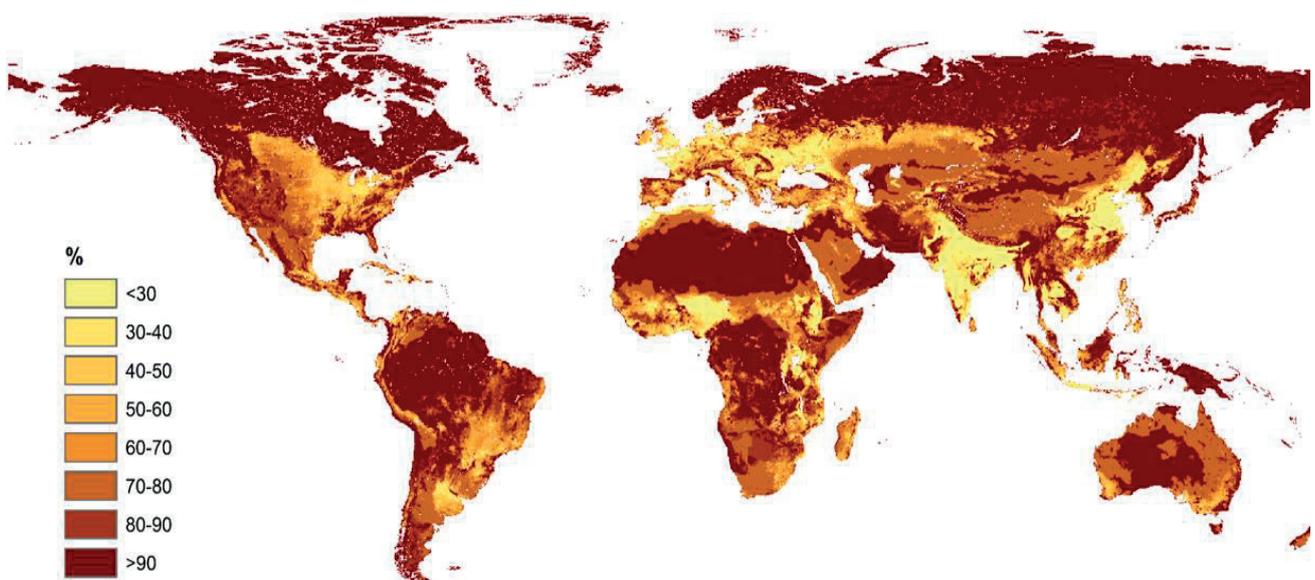


32 millions d'hectares de forêt primaire ou de régénération ont été perdus entre 2010 et 2015



Plus de **9 %** des espèces domestiquées pour l'alimentation ont disparu

CARTE DU MONDE REPRESENTANT UNE ESTIMATION DU BIODIVERSITY INTACTNESS INDEX EN 2015



Les couleurs les plus foncées représentent les zones écologiques les moins dégradées. Adapté de l'évaluation mondiale de l'IPBES, 2019.

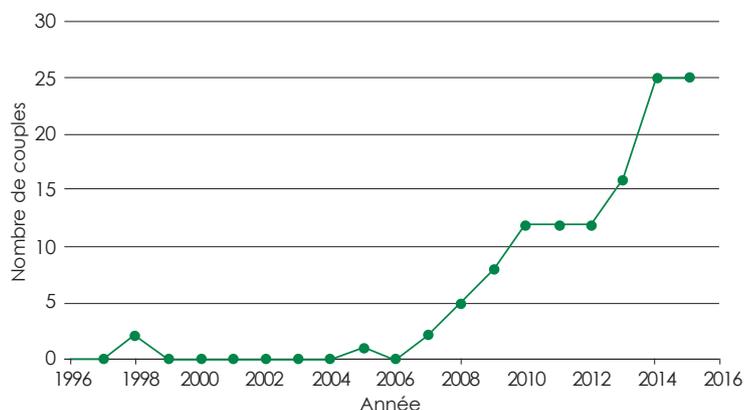
5. LA CAPACITÉ DE RÉGÉNÉRATION DE LA NATURE

Si le déclin de la biodiversité est alarmant, il est toutefois encore possible et nécessaire d'agir. En effet, « la nature a horreur du vide » et les écosystèmes ont une capacité fantastique à faire revenir et s'épanouir le vivant.

Le réaménagement de prés salés dans la Baie du Mont-Saint-Michel entre 1996 et 2001 a été une réussite. Le suivi ornithologique montre le retour des oiseaux migrateurs, en particulier les avocettes élégantes



Une avocette élégante. Photo : Pixabay



Évolution du nombre de couples nicheurs d'avocettes élégantes sur la zone aménagée(1996-2015). Source : ONCFS, 2016.

6. LES FACTEURS D'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

Pour que la biodiversité se régénère et puisse se développer de nouveau, il est cependant indispensable de réduire les pressions qu'elle subit et qui sont à l'origine de son déclin. L'IPBES en a identifié et hiérarchisé 5 principales, qui sont toutes d'origine anthropique :

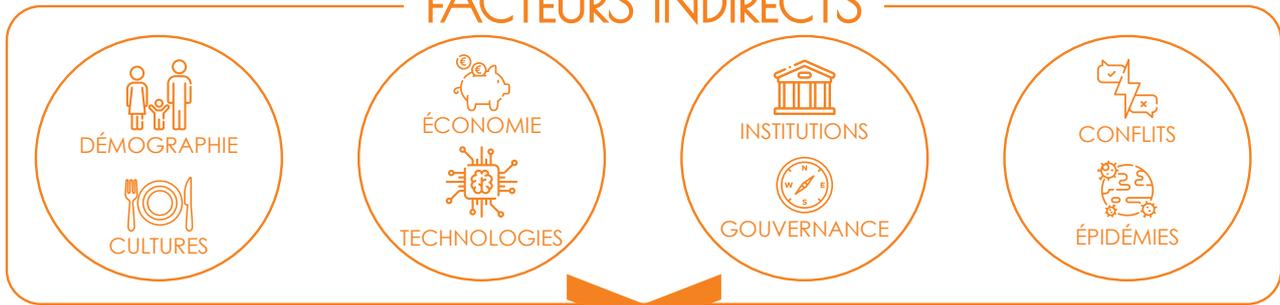
- 1. le changement d'usage des terres et des mers** (destruction des habitats, perte d'accès à l'alimentation pour les espèces...);
- 2. exploitation des ressources** (réduction du nombre d'individus, déséquilibre des écosystèmes...);
- 3. les pollutions** (dégradation de la santé des individus, destruction des habitats, nuisances sonores et lumineuses...);
- 4. le changement climatique** (difficultés d'adaptation aux températures, dérèglement des chaînes alimentaires, destructions liées aux événements extrêmes...);
- 5. les espèces exotiques envahissantes** (menaces et compétition avec les espèces autochtones qui privent ces dernières d'apports en nutriments, lumière...).



Ces facteurs directs de l'érosion de la biodiversité sont issus de tendances plus globales : démographiques (la dynamique des populations humaines), socioculturelles (exemple : les modes de consommation), économiques (exemple : le commerce international), technologiques ou en rapport avec les institutions, la gouvernance, les conflits et les épidémies.

LES ACTIVITÉS HUMAINES, À L'ORIGINE DE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

FACTEURS INDIRECTS



ACTIVITÉS HUMAINES



FACTEURS D'ÉROSION



IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ



Source : adapté de l'évaluation mondiale de l'IPBES, 2019

7. QUELLE PRISE DE CONSCIENCE POLITIQUE ?

L'érosion de la biodiversité n'est pas un enjeu nouveau mais c'est un sujet qui a pris de l'ampleur ces dernières années avec une prise de conscience politique, citoyenne, ainsi que des acteurs économiques.

En 1992, à Rio, les parties ont adopté une Convention sur la Diversité Biologique (CDB) afin de préserver la biodiversité et de promouvoir son utilisation durable. La CDB a donné lieu, en 2010, à un cadre international : les objectifs d'Aichi qui présentaient des objectifs mondiaux sur 10 ans pour préserver la biodiversité à l'échelle mondiale. Après l'échec de l'atteinte de ces objectifs, supputé dès 2015 et confirmé en 2020, un nouveau cadre mondial post-2020 sur la biodiversité est en train de se construire et devrait être adopté à l'automne 2021 lors de la COP15 à Kunming en Chine. Prenant en compte les facteurs d'échec, il proposera des objectifs précis et chiffrés à atteindre à l'horizon 2030 et 2050 ainsi que les moyens concrets à déployer et leurs échéances à prévoir pour atteindre les objectifs dans les temps.

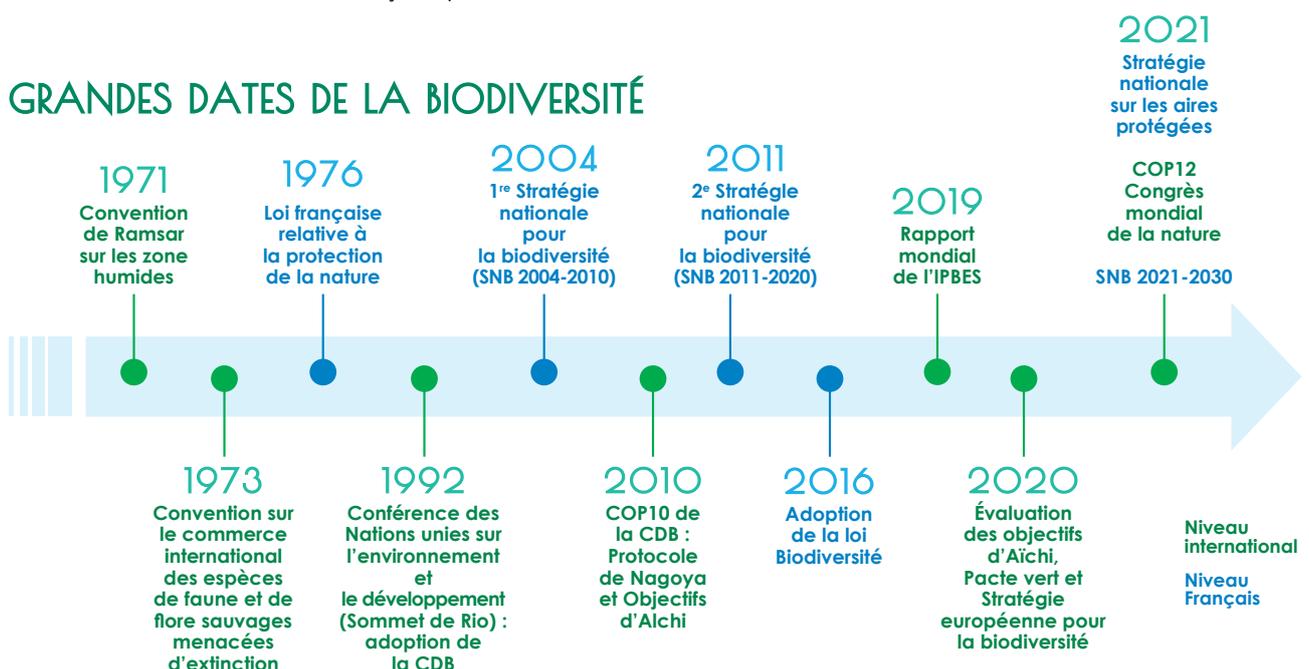
La prise de conscience est aussi nationale. En effet, dès 2004, la France publiait sa première Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) visant à traduire à l'échelle nationale les engagements de la CDB et à construire des premiers plans d'action nationaux de préservation de la biodiversité.

Suite à la définition des objectifs d'Aichi et au Grenelle de l'environnement, la SNB a été révisée (SNB 2011-2020) en cohérence avec ce nouveau cadre. En 2018, pour accélérer la mise en œuvre de la SNB, un « Plan Biodiversité » a été présenté par le gouvernement. Il vise à renforcer l'action de la France en faveur de la biodiversité et notamment à lancer une dynamique de mobilisation globale à l'échelle du pays. C'est dans ce cadre qu'ont été lancées les initiatives des « engagés pour la nature » : territoires engagés pour la nature, entreprises engagées pour la nature et partenaires engagés pour la nature. En lien avec les dernières conclusions de l'évaluation mondiale de l'IPBES (2019) et avec le nouveau cadre international post-2020 de la CDB, une SNB 2021-2030 devrait voir le jour prochainement.

UN ENGAGEMENT HISTORIQUE DU MEDEF

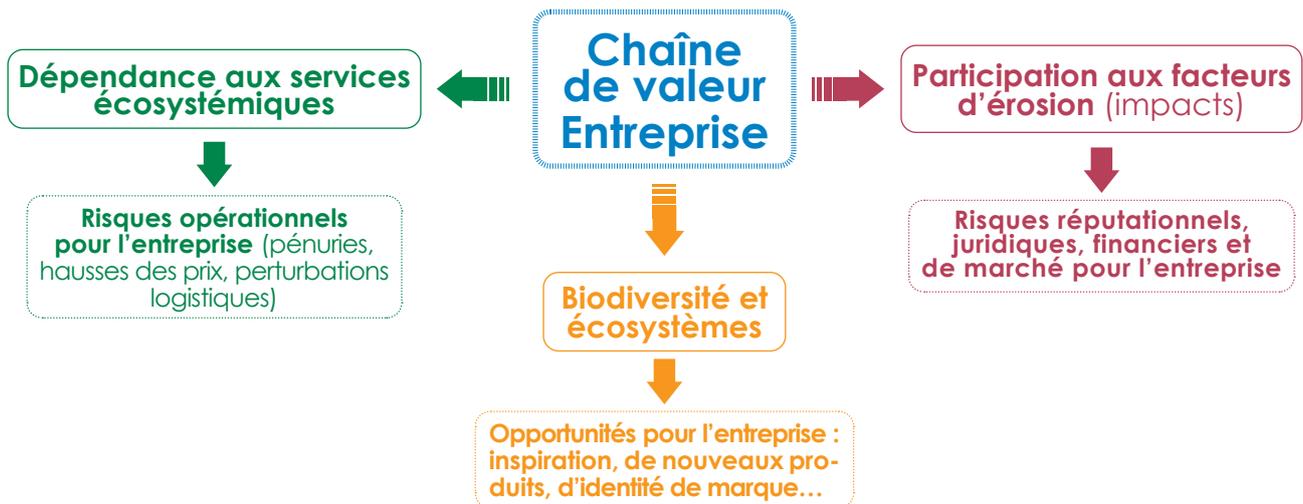
C'est à la suite du Grenelle de l'environnement que le MEDEF décide de s'engager dans la préservation de la Biodiversité. Après avoir mis en place un groupe de travail permanent sur la biodiversité, cela se traduit concrètement, en 2010 par la publication d'un recueil de bonnes pratiques « Entreprises et Biodiversité : exemples de bonnes pratiques » (réédité ensuite en 2011), puis en 2012, par l'engagement du MEDEF dans la Stratégie nationale pour la biodiversité et la publication d'un guide « Entreprises et biodiversité : comprendre et agir ». Depuis 2018, le MEDEF est partenaire de l'initiative d'EPE Act4Nature, qui a essaimé pour devenir en 2020 Act4Nature International. Il est également partenaire du programme Entreprises engagées pour la nature - Act4nature France (2019) porté par l'OFB dans le cadre de l'initiative « Engagés pour la nature ».

GRANDES DATES DE LA BIODIVERSITÉ



8. ENTREPRISES : EN QUOI SONT-ELLES CONCERNÉES ?

BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISE : UNE INTERRELATION SOURCE DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS



Les entreprises, quelle que soit la nature de leurs activités, dépendent d'une biodiversité en bonne santé. En effet, les services écosystémiques apportent gratuitement de nombreuses ressources et de nombreux services aux entreprises. Les activités économiques se sont construites autour de ces services qui leur sont donc essentiels. La dégradation de ces services écosystémiques liée au déclin de la biodiversité entraîne donc des risques opérationnels pour les entreprises : par exemple des pénuries ou hausses des prix dues à l'incapacité ou à la difficulté de produire une ressource, ou encore des problématiques logistiques dues à des inondations suite à l'artificialisation de zones humides régulant habituellement le cycle de l'eau.

Les entreprises peuvent aussi exercer des pressions responsables de l'érosion de la biodiversité, que ce soit directement au travers de leurs propres opérations ou au travers des activités en amont ou en aval de la chaîne de valeur. La gestion du foncier, l'approvisionnement en ressources, les consommations énergétiques, les effluents et déchets produits, la terre déplacée, les espèces implantées et toutes les autres externalités des activités peuvent avoir un impact direct sur la biodiversité et alimenter les facteurs d'érosion de la biodiversité. Ces impacts génèrent des risques pour l'entreprise :

- **risques réputationnels** associés au dommage sur l'environnement ;
- **risques juridiques** du fait des protections juridiques croissantes de la nature ;
- **risques de marché** avec des clients qui ne souhaitent pas associer leurs achats à ces impacts ;
- **risques financiers** associés à la prise en compte croissante des impacts et démarches environnementales par les investisseurs.



DÉPENDANCES ET OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

La production agricole est directement dépendante de la biodiversité. En effet, la qualité des sols est directement en lien avec la vie qui s'y développe, la nature participe à la régulation du climat et des inondations, les insectes permettent la pollinisation des cultures, la biodiversité rend possible une meilleure résistance aux sécheresses... Pour préserver ces apports essentiels de la nature, le secteur agricole développe aujourd'hui des pratiques pour favoriser la biodiversité, comme l'agriculture régénérative qui permet de renforcer la qualité des sols et des écosystèmes via des pratiques en lien avec l'agroforesterie, l'agroécologie, la restauration écologique, le biocontrôle ou encore des pratiques d'enrichissement naturel des sols (compostage, paillage, rotation des cultures...).



DÉPENDANCES ET OPPORTUNITÉS POUR LE MONDE DU SPORT

La nature et la biodiversité sont au cœur de nombreuses activités sportives de plein air (randonnée, *trail*, canoë-kayak, aviron, sports de montagne, surf...). La qualité de l'air, de l'eau, du terrain, participent à la santé des sportifs et au bon déroulé des compétitions. Une nature en bonne santé est également un atout perçu par les spectateurs. Conscients des apports de la nature pour les événements sportifs, le secteur du sport se mobilise de plus en plus pour réduire ses impacts sur la biodiversité, notamment lors d'événements en pleine nature. Plusieurs initiatives : le **guide** de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) en partenariat avec le Comité International Olympique, la **Charte des 15 engagements** du ministère des Sports en partenariat avec le WWF France, le **label Eco-tour** d'Ufolep...



DÉPENDANCES ET OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DU BTP

Le secteur de la construction et de l'immobilier est également un secteur particulièrement dépendant de la biodiversité qui lui fournit des matériaux, une régulation naturelle de la qualité de l'air, de l'eau, des sols, une régulation des événements climatiques et glissements de terrain, mais est aussi un véritable avantage commercial de plus en plus utilisé du fait d'une demande croissante de lien avec la nature (jardins, vues sur la nature...). Le secteur souhaite donc protéger au mieux la nature et en faire un véritable levier de création de valeur. On a ainsi vu apparaître des initiatives sectorielles comme le **label BiodiverCity**, développé par le Conseil International Biodiversité et Immobilier qui évalue et valorise la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers.

Cependant, la diversité du vivant peut également être source d'opportunités. Opportunité de se placer comme défenseur de cette biodiversité en déclin, mais aussi opportunité d'en faire une source d'innovation et d'affaires.

LA BIOFILTRATION DANS L'ASSAINISSEMENT

De plus en plus d'usines d'assainissement utilisent des processus d'épuration biologique (biofiltration). C'est le cas par exemple de la majorité des usines en agglomération parisienne.



LA SOCIÉTÉ HEMARINA ET LA GREFFE

Production d'hémoglobine compatible et 40 fois plus oxygénante que la nôtre grâce à un ver marin.



LE NEWATER DELHI

Bâtiment bioinspiré d'une designeuse française utilisant des algues pour filtrer l'eau et la condensation et approvisionner l'immeuble en eau potable.



LES ABEILLES DE GUERLAIN

Guerlain fonde son identité et son succès sur l'Abeille noire d'Ouessant qui est la base de sa gamme de produits historiques mais aussi de son logo.



LE PROJET RECIFLAB DE VICAT

32 structures d'ancrage pour une ligne de bouées en mer ont été conçues en impression 3D et viennent offrir une véritable plus-value en termes d'habitats sous-marins par rapport aux pneus lestés traditionnellement utilisés. Le design a été inspiré par les récifs naturels.



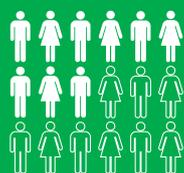
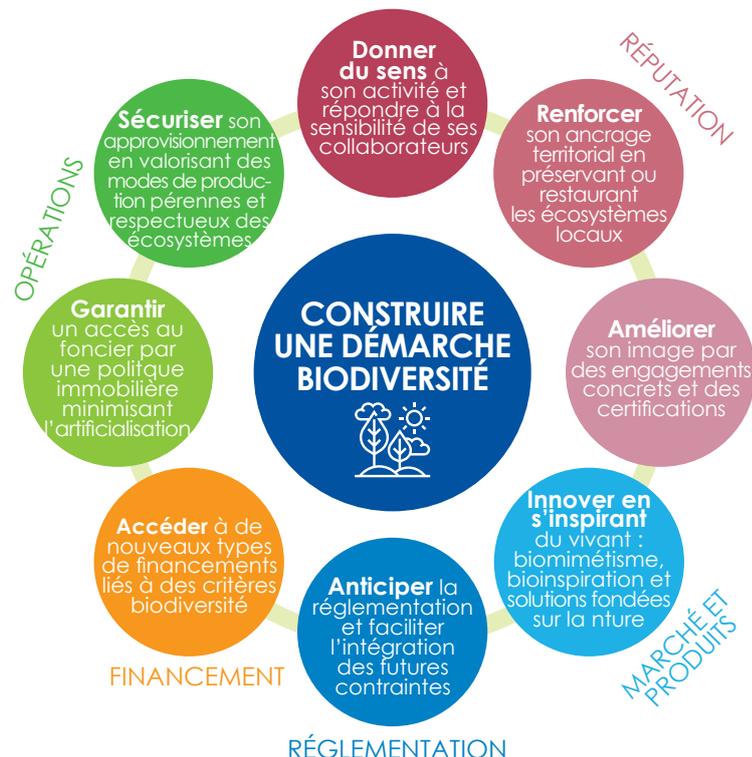


**AGIR :
IL N'EST PAS
TROP TARD !**

1. POURQUOI S'ENGAGER ?

Préserver la biodiversité est donc essentiel pour les entreprises. Son érosion génère des risques à tous les niveaux, opérationnels, financiers ou réputationnels, qui menacent votre modèle économique. Mais remettre la biodiversité au cœur de la réflexion stratégique de l'entreprise sur ses activités, c'est s'ouvrir à de nombreuses opportunités : nouveaux clients, nouveaux financements, amélioration qualitatives des offres, développement de produits, création d'activités en lien avec la reconquête de la biodiversité, et surtout stabiliser son entreprise dans son territoire et auprès de ses clients.

LES OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES À UNE DÉMARCHE BIODIVERSITÉ

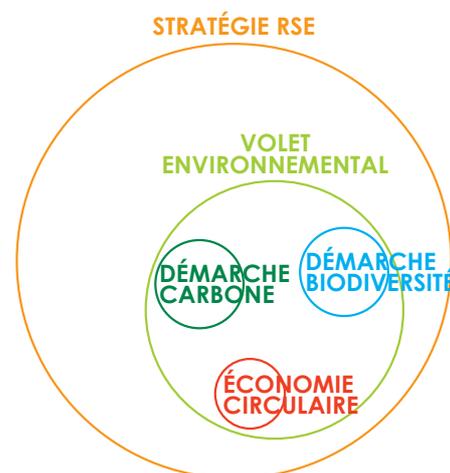


52% DES FRANÇAIS VEULENT VOIR LES ENTREPRISES S'ENGAGER PRIORITAIREMENT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT.

2. S'APPUYER SUR UNE DÉMARCHE RSE POUR AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est un enjeu parmi l'ensemble de sujets sociaux, environnementaux et économiques qui peuvent être couverts par une démarche de Responsabilité Sociétale (RSE). Construire une démarche biodiversité vient donc s'inscrire au sein de l'approche RSE ou en continuité des démarches menées dans ce contexte. Par exemple, les entreprises soumises à une obligation de publication d'une Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) doivent s'interroger sur la matérialité du sujet de la biodiversité pour leurs activités et le cas échéant, mettre en place des actions et en rendre compte.

Il est également pertinent de s'appuyer sur les travaux éventuels réalisés dans la cadre d'une stratégie climat. En effet, le changement climatique étant l'un des facteurs d'érosion de la biodiversité, les actions réalisées pour réduire l'impact carbone de l'entreprise permettent également de réduire son impact sur la biodiversité. De même les actions menées pour la réduction des pollutions ou des consommations d'eau ont également une incidence positive sur la biodiversité.



LES GUIDES PRATIQUES DU MEDEF SUR LA RSE

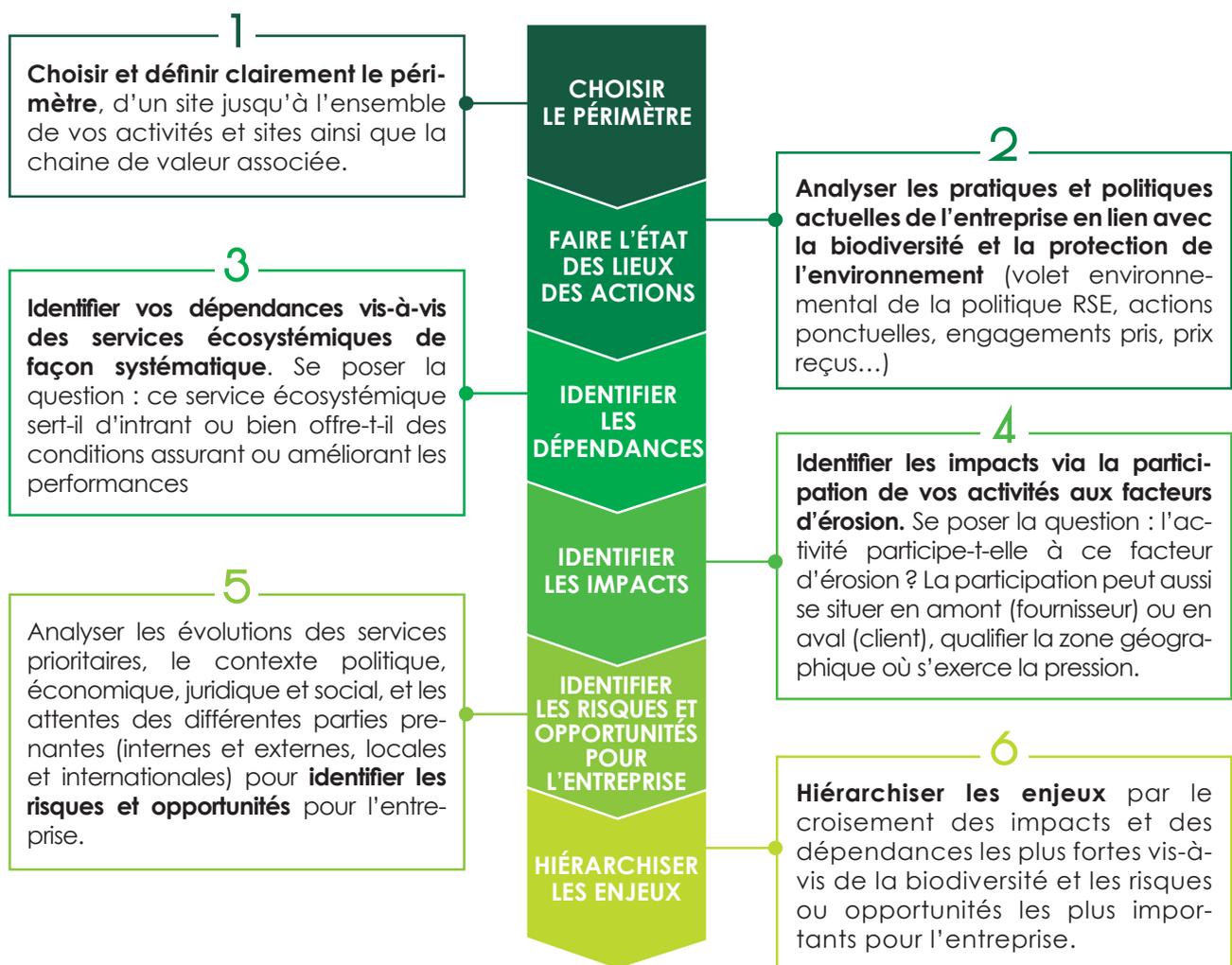
- **CAP vers la RSE : faire de la responsabilité sociétale de l'entreprise un levier de performance**, 2012
- **CAP vers la RSE : comment dialoguer avec les parties prenantes ?**, 2013
- **Reporting RSE : déclaration de performance extra-financière**, 2^e édition, 2017
- **Initiatives RSE sectorielles : Les fédérations professionnelles s'engagent pour la RSE**, 2^e édition, 2016

3. RÉALISER SON DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ

Pour réaliser une première autoévaluation des pratiques de l'entreprise en faveur de la biodiversité, l'entreprise peut répondre à une première série de questions, en voici des exemples :

- Vos parties prenantes vous interpellent-elles au sujet de la biodiversité ?
- Vos implantations sont-elles respectueuses de la biodiversité ?
- Comment considérez-vous le positionnement et l'image de votre entreprise en matière de biodiversité ?
- Comment est prise en compte la biodiversité dans le choix de vos fournisseurs ?
- Quelle place occupe la biodiversité dans votre stratégie RSE ? Avez-vous une démarche biodiversité dédiée ?
- Avez-vous parmi vos partenaires des associations de protection de la nature ?
- Les enjeux de biodiversité sont-ils pris en compte dans la création de nouveaux produits, services ou innovations ?
- Avez-vous déjà subi des arrêts de productions ou litiges liés à la biodiversité ?
- Existe-t-il une communication interne ou externe sur la biodiversité ?

LES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ :



EXEMPLE DE RÉSUMÉ D'ÉVALUATION DES DÉPENDANCES

	Services écosystémiques	Dépendances des fonctions supports	Dépendances des métiers	
			Métier 1	Métier 2
Régulation des processus environnementaux	1. Création et entretien d'habitats	☆☆☆		☆☆☆
	2. Pollinisation et dispersion des graines et autres propagules	☆☆☆	★★★	★★★★
	3. Régulation de la qualité de l'air	☆☆☆	★★★	☆☆☆
	4. Régulation du climat	★★★	★★★	★★★
	5. Régulation de l'acidification des océans	☆☆☆	★★★	☆☆☆
	...			
Approvisionnement	11. Energie	★★★	★★★★	★★★
	12. Alimentation humaine et animale	★★★	☆☆☆	★★★★
	...			
Apports immatériels	15. Apprentissage et inspiration	☆☆☆	★★★★	★★★
	16. Expérience physiques et psychologiques	★★★★	☆☆☆	☆☆☆
	17. Soutien identitaire	★★★	★★★★	☆☆☆

☆☆☆ Dépendance faible ★★★ Dépendance forte
 ★☆☆ Dépendance moyenne ★★★★ Dépendance majeure

EXEMPLE DE RÉSUMÉ D'ÉVALUATION DES IMPACTS SUR UN FACTEUR D'ÉROSION



Changement d'usage des terres :
 les impacts identifiés se situent aux niveaux des achats et de l'approvisionnement des clients.

ACHATS

IMPACT DIRECT

Les industries produisant les réactifs chimiques utilisés dans les procédés de l'entreprise ont une très grande emprise au sol qui entraîne une conversion d'usage des sols.

IMPACT INDIRECT

Exploitation pour l'approvisionnement en matériaux naturels comme le bois et en minéraux non-énergétiques (mobiliers, consommables et matériel informatique) qui entraîne une conversion d'usage des sols.

APPROVISIONNEMENT DES CLIENTS

IMPACT DIRECT

Selon la filière agricole dont sont issus les produits des clients, ils peuvent participer à dégrader les habitats par l'appauvrissement des sols, la simplification des paysages... Cependant les espèces contrôlées issues de l'agriculture ne représentent qu'un tiers des contrôles.

IMPACT INDIRECT

Certaines pratiques de cueillette peuvent entraîner la dégradation des habitats en abimant le lieu de cueillette, les sols, les plantes voisines et perturbant les animaux.

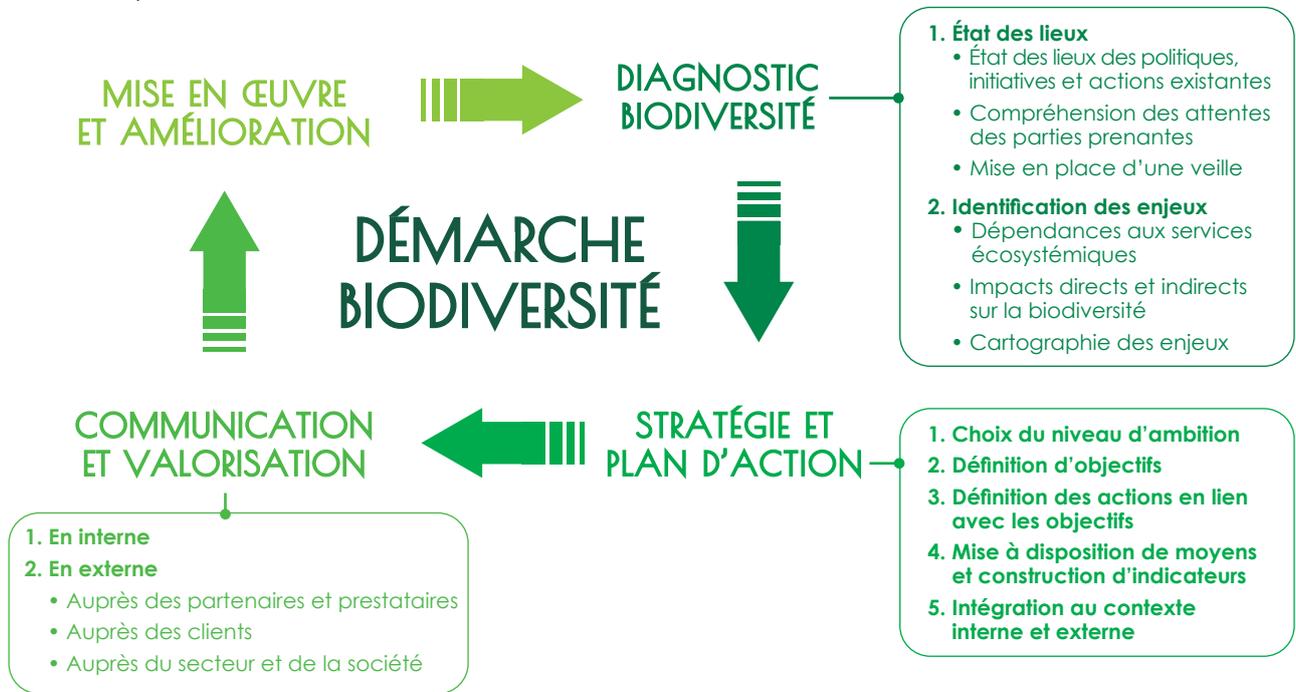


QUELQUES OUTILS DISPONIBLES

- Le **Guide pour l'action** du programme Entreprises engagées pour la nature- act4nature France de l'Office français de la biodiversité
- La norme **NF X32-001 Démarche biodiversité des organisations - Exigences et lignes directrices**
- Le **Guide pratique d'Évaluation des services rendus par les écosystèmes aux entreprises (ESR)** du WBCSD, Meridian Institute & WRI
- Les **outils Sciences-Based Targets pour la nature**, en cours de développement par le réseau SBTN
- Le **Global BiodiversityScore** développé par la CDC Biodiversité

4. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION

Une fois le diagnostic réalisé, l'entreprise a une vision claire de ses enjeux. Elle doit donc se poser la question de l'engagement qu'elle va prendre et de son niveau d'ambition par rapport aux enjeux. Quels moyens va-t-elle déployer ? Quelle maturité actuelle dans l'entreprise ? En fonction de cette ambition, l'entreprise peut alors se fixer des objectifs et identifier les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Ces objectifs doivent être en cohérence, si ce n'est intégrés, à la stratégie générale de l'entreprise.



LES CLÉS DE SUCCÈS D'UNE DÉMARCHE BIODIVERSITÉ



DÉFINIR DES OBJECTIFS SMART

« La définition d'objectifs chiffrés avec des échéances claires nous a permis de structurer notre démarche, d'anticiper la réflexion sur les moyens à employer lors de la définition de nos engagements et de nous fixer un cap clair. »

Bouygues Immobilier



ANTICIPER LES MOYENS NÉCESSAIRES

« Un aspect essentiel de la construction de nos ambitions a été la définition des moyens à mobiliser. En effet, pour fixer des objectifs précis à l'horizon 2024 concernant notre sourcing il nous a fallu comprendre nos capacités d'actions mais aussi celles de nos fournisseurs ! »

Maison du Monde



DÉFINIR UN/DES PILOTES MOTIVÉS ET CONVAINCUS

« Certains de nos projets sur la biodiversité sont issus d'initiatives spontanées de la part des collaborateurs. Lorsqu'ils nous les ont présentées, nous n'avons pas hésité à donner notre feu vert car les projets internes fidèles à nos valeurs et portés par des pilotes motivés sont généralement des succès. Notre projet Odyssée en est un bon exemple. »

VICAT



IDENTIFIER ET ASSOCIER LES PARTIES PRENANTES

« Les échanges construits avec les parties prenantes locales intéressées, comme les prestataires d'entretien des espaces, les collectivités territoriales ou les associations locales, sont indispensables à la prise en compte des enjeux de la biodiversité locale dans nos projets. »

ENGIE



CONSTRUIRE LES BONS INDICATEURS

« Travailler sur la co-construction d'indicateurs à l'échelle de la filière au sein du groupe de travail du Synabio, nous a permis d'avoir une réflexion pointue sur nos enjeux, nos capacités d'action et la manière dont nous pouvons suivre nos impacts. »

Triballat Noyal



ASSURER UN SUIVI RÉGULIER

« Le suivi des espèces dans nos jardins nous a permis de nous rendre compte que nous avons de plus en plus d'oiseaux, de libellules et de papillons, qui se plaisent donc dans l'environnement que nous leur avons créé. »

Domaine Les Ziettes

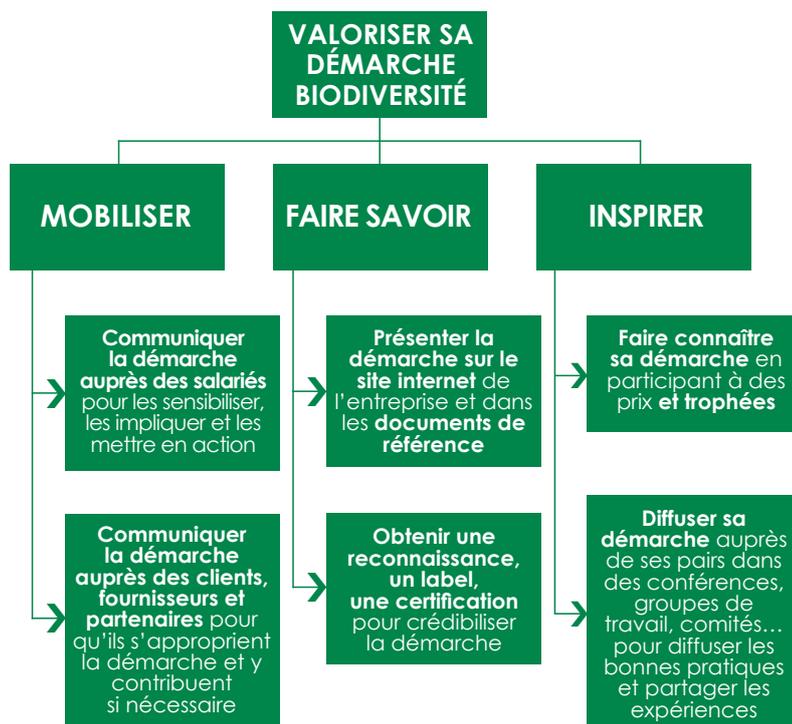
5. VALORISER SA DÉMARCHE : MOBILISER, IMPLIQUER, FAIRE SAVOIR

Valoriser sa démarche est une étape essentielle qui a un triple objectif.

Valoriser sa démarche permet dans un premier temps de faire savoir son engagement pour la biodiversité, que ce soit dans des communications (DPEF, site internet, documents commerciaux...), ou via l'obtention d'une reconnaissance ou d'une certification.

Valoriser sa démarche c'est aussi la communiquer à ses parties prenantes pour les mobiliser. Les collaborateurs comme certains partenaires ou prestataires vont devoir la faire vivre, mettre en œuvre et suivre les actions, et il est donc indispensable qu'ils la comprennent et la connaissent.

Enfin, valoriser sa démarche est l'occasion d'inspirer pour diffuser les bonnes pratiques et promouvoir la protection du vivant.



6. ZOOM SECTORIEL : CAS PRATIQUES

Afin d'inspirer toutes les entreprises dans leur mobilisation pour la biodiversité, les pages suivantes présentent des exemples d'entreprises qui s'engagent dans des actions concrètes sur la biodiversité. De la TPE du tourisme au grand groupe de l'énergie, des entreprises aux motivations diverses s'engagent et participent, à leur échelle, à la protection de la biodiversité.

TRIBALLAT NOYAL SOCIÉTÉ AGROALIMENTAIRE - 1300 SALARIÉS

MOTIVATIONS

Triballat Noyal est directement concerné par les enjeux de biodiversité qui sont au cœur de l'activité agricole et nourrissent tous ses projets de développement. L'amont agricole est aujourd'hui très sollicité (PAC, Pacte Vert...) pour réduire son empreinte sur la biodiversité et Triballat Noyal a donc souhaité s'engager à ses côtés. Il s'agit également de répondre à des consommateurs de plus en plus attentifs à l'impact des produits et des pratiques agricoles associées.

ACTIONS MISES EN PLACE

Triballat Noyal s'investit donc à la fois

auprès des producteurs mais aussi sur ses propres sites de production.

L'entreprise s'engage auprès de la filière par exemple en appuyant les travaux du Synabio dans la co-construction d'indicateurs et d'objectifs pour préserver la biodiversité à l'échelle de l'agriculture biologique, ou encore en participant au développement du BiodiScore, un outil permettant d'évaluer la biodiversité présente sur les parcelles.

Sur ses propres sites, Triballat Noyal met en place diverses actions comme la mise en place d'éco-pâturages, d'éco-butinage, la certification refuge LPO, etc.





BOUYGUES IMMOBILIER Bouygues Immobilier **B** SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE - 1900 SALARIÉS

MOTIVATIONS

Le développement immobilier contribue à l'érosion de la biodiversité à travers l'impact de ses projets sur les habitats et les continuités écologiques. D'autre part, la présence de nature en ville participe au bien-être de ses habitants, à la lutte contre les îlots de chaleur et c'est une attente croissante de la part des habitants. Dans ce contexte, Bouygues Immobilier développe depuis plusieurs années des actions pour intégrer le vivant dans ses projets urbains et limiter l'impact qu'ils peuvent avoir sur la nature.

ACTIONS MISES EN PLACE

Bouygues immobilier s'engage à limiter l'artificialisation et l'imperméa-

bilisation des sols et à développer des espaces végétalisés favorables à la biodiversité sur l'ensemble de ses projets. Pour cela, Bouygues immobilier souhaite réduire l'étalement urbain en privilégiant la construction de la ville sur la ville, limitant la consommation de nouveaux espaces et l'imperméabilisation des sols. Il s'agit également d'intégrer la nature dans les projets via l'intégration d'espaces favorables à la biodiversité : pleine terre, prairies fleuries, arbres, haies, nichoirs...) et l'accompagnement des preneurs dans la gestion de leurs espaces verts. Enfin, une mesure de l'impact de chaque nouveau projet est désormais réalisée.

MAISONS DU MONDE MAISONS DU MONDE DISTRIBUTION, AMEUBLEMENT ET DÉCORATION - 8600 SALARIÉS

MOTIVATIONS

Conscient des impacts de son activité sur la biodiversité tout au long du cycle de vie des produits, Maisons du Monde a fait du sujet un élément essentiel de sa démarche RSE.

ACTIONS MISES EN PLACE

L'engagement du groupe Maisons du Monde passe par un *sourcing* plus durable des matières premières naturelles (bois et textile), la réduction de l'impact environnemental de ses activités, notamment

liée à l'artificialisation des sols, ou encore par une contribution positive via l'action de la Maisons du Monde Foundation en faveur des forêts.

À titre d'exemple, près de 70 % des références en bois de l'enseigne sont aujourd'hui issues de sources responsables et chaque année, environ 1 million d'euros sont reversés à des associations de préservation des arbres et des forêts via la politique de mécénat du Groupe.



MOTIVATIONS

La biodiversité est un sujet de veille réglementaire de longue date pour la fédération. Dans le bilan des actions RSE de la chimie 2020 France Chimie a clairement identifié une attente de ses adhérents à aller encore plus loin sur le sujet de la biodiversité et la fédération s'attache donc à appuyer au mieux ses adhérents dans la prise en compte de l'environnement dans leurs décisions stratégiques et leur gestion courante.

ACTIONS MISES EN PLACE

Pour profiter des vases communicants entre adhérents de différentes maturités, France Chimie propose des réunions d'échanges et de

partages de bonnes pratiques entre experts et explorateurs de la biodiversité : le but est de soutenir l'émergence d'actions concrètes en faveur de la biodiversité.

La fédération a également mis en place les trophées Responsible Care® pour inciter les entreprises de la Chimie à valoriser leurs réalisations remarquables, notamment en lien avec la biodiversité, par exemple : le projet de Bayer « E-Learning biodiversité pour les salariés », le projet de Chryso « Sacralisation d'espaces pour la biodiversité sur les sites, en partenariat avec des associations naturalistes locales », le projet BASF « Management de la biodiversité sur les 11 sites industriels en France ».



DOMAINE DES ZIETTES GÎTE TOURISTIQUE - 2 SALARIÉS

MOTIVATIONS

Il y a 15 ans, Hermine et Bart Pattyn-Soenen ont découvert le marais Audomarois et sont tombés sous le charme de la région et de sa biodiversité. Lorsqu'ils ont racheté un ancien corps de ferme à Saint-Omer quelques années plus tard, la nature a été au cœur de leur projet. Aujourd'hui c'est l'une des raisons principales qui poussent leurs hôtes à venir séjourner chez eux.

ACTIONS MISES EN PLACE

Pour restaurer et ensuite entretenir les 5 hectares de jardin, ils travaillent en direct avec les équipes du Marais Audomarois

et s'entourent d'acteurs locaux afin de préserver la richesse du patrimoine écologique local, et notamment d'assurer les meilleures pratiques de gestion pour l'étang privé qui abrite une grande diversité d'oiseaux.

Au-delà d'actions de réduction de leur empreinte (compostage, mise à disposition de vélos...), ils essaient également de sensibiliser leurs hôtes et se sont également rapprochés de la LPO qui fournit des documentations et organise le comptage des oiseaux. Comptage étendu récemment aux papillons suite au succès auprès des visiteurs.

ENTREPRISE CIMENTIÈRE - 10 000 SALARIÉS

MOTIVATIONS

L'entreprise a été créée en 1853 par la famille Vicat toujours à la tête de la société. La protection de l'environnement a toujours été un enjeu incontournable pour la direction (protection des arbres, réintroduction de la nature, conservation de la flore locale...). L'ensemble des collaborateurs est aujourd'hui sensibilisé au sujet.

ACTIONS MISES EN PLACE

Au delà des contraintes réglementaires liées au métier, Vicat poursuit des actions concrètes pour préserver la biodiversité.

Par exemple avec le projet de la Réserve naturelle régionale des étangs de

Mépieu. Le projet accompagnait à l'origine de façon volontaire l'ouverture d'une nouvelle carrière située à proximité. La réserve accueille aujourd'hui une mesure compensatoire liée à l'exploitation de la carrière mais aussi de nombreuses actions orientées vers la faune, la flore et la protection des milieux. La gestion au quotidien de la carrière et son plan de réaménagement s'appliquent à créer des milieux favorables aux espèces présentes dans la réserve.

Autre exemple : la démarche Odyssée qui vise à protéger les insectes pollinisateurs et les abeilles sauvages. Trente cinq sites sont aujourd'hui intégrés à la démarche (exemple : création de vergers conservatoires).



GROUPE ÉNERGÉTIQUE INTERNATIONAL - 170 000 SALARIÉS

MOTIVATIONS

ENGIE est mobilisé depuis plus d'une dizaine d'années sur le sujet de la biodiversité. Comme la plupart des industriels, ENGIE a une grande emprise au sol et a donc rapidement intégré ses impacts sur la faune et la flore à l'échelle du territoire dans la prise en compte des enjeux environnementaux. Le développement des énergies renouvelables a également amené à prendre en compte leur lien avec le vivant.

ACTIONS MISES EN PLACE

De nombreuses actions sont engagées pour réduire l'empreinte au sol, contribuer à la restauration de corridors écologiques et réduire la présence

d'espèces exotiques envahissantes.

Par exemple, ENGIE s'engage à mener chaque projet selon la logique éviter-réduire-compenser, quels que soient son pays d'implantation et sa nature. Il s'agit d'éviter au maximum les impacts négatifs d'un projet, de les réduire autant que possible et de compenser les éventuelles pertes écologiques résiduelles. Si c'est une obligation en France, ce n'est pas systématiquement la norme dans l'ensemble des pays où ENGIE est présent.

De même, ENGIE s'engage à mettre en place une gestion écologique sur la totalité des sites (gestion différenciée, zéro phytosanitaires, etc.).



MOBILISATION DU SECTEUR DE LA FINANCE

Conscient de son rôle à jouer dans la transition écologique et la protection de la biodiversité, le secteur de la finance se mobilise également sur le sujet comme en témoigne la signature du *Finance for Biodiversity Pledge* en 2020 par une quarantaine d'acteurs du secteur (dont Allianz, Axa, la Caisse des Dépôts, La Financière de l'Échiquier, Mirova et Scor). Un appel a d'ailleurs été lancé par le secteur pour développer un outil de mesure de l'empreinte biodiversité des entreprises afin de l'intégrer aux analyses de risques financiers.

7. JE SOUHAITE M'ENGAGER : QUELS SONT LES DISPOSITIFS EXISTANTS ?

Pour s'engager sur le sujet de la biodiversité et en particulier si l'entreprise a des enjeux liés à la biodiversité locale, il est pertinent de se rapprocher des acteurs locaux de l'environnement et de la biodiversité :

- **les agences régionales de la biodiversité (ARB)** : elles sont en charge de la mobilisation de tous les acteurs sur leur territoire. Retrouvez toutes les agences sur l'[Office français de la biodiversité](#).

- **les parcs naturels régionaux, parcs nationaux et parcs naturels marins** : ils travaillent avec les entreprises sur les spécificités du territoire et la prise en compte des enjeux de biodiversité locale. Retrouvez la liste des PNR sur [parcs naturels régionaux](#).

- **les territoires engagés pour la nature (TEN)** : ils ont défini un plan d'action pour agir en faveur de la biodiversité et cherchent souvent le soutien des entreprises locales. Retrouvez l'ensemble des TEN sur [programme](#).

Pour travailler sur les enjeux associés à leurs activités, les entreprises peuvent également se tourner vers **les fédérations professionnelles**.



Agences régionales pour la biodiversité (ARB) et parcs naturels régionaux en France.

Les entreprises peuvent également se tourner vers **des acteurs nationaux de la préservation de l'environnement ou leurs antennes locales** :

Entreprises pour l'Environnement

France Nature Environnement (FNE)

Humanité & Biodiversité

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

L'Office français de la biodiversité (OFB)

L'association ORÉE

Le comité français de l'UICN

Le WWF France

Enfin, plusieurs dispositifs existent pour mobiliser les entreprises sur le sujet de la biodiversité et les valoriser. On peut tout d'abord citer l'initiative portée par l'Office français de la biodiversité, **Entreprises engagées pour la nature - Act4nature France** qui vise à mobiliser les entreprises françaises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, dans des démarches de préservation de la biodiversité et les soutenir dans leurs actions grâce à des mises en valeur et des échanges de bonnes pratiques. On peut également citer le dispositif **Act4nature International** porté par Entreprises pour l'environnement, le programme **Entreprises et biodiversité** du comité Français de l'UICN ou encore l'initiative internationale Business for nature.

Retrouvez l'ensemble des initiatives de prise en compte de la biodiversité par les entreprises sur la **Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité**.

8. LE MEDEF SE SAISIT DU SUJET !

Depuis plus de 10 ans, le MEDEF participe, au côté des pouvoirs publics, des associations de protection de l'environnement et des organisations professionnelles à de nombreuses instances avec la volonté de construire collectivement une croissance responsable.

C'est donc tout naturellement que le MEDEF a souhaité s'engager dans la nouvelle initiative portée par l'OFB « Partenaires engagés pour la nature ». Dans ce cadre, le MEDEF souhaite accélérer la prise de conscience des dirigeants et des collaborateurs d'entreprises mais aussi des MEDEF territoriaux et des fédérations professionnelles sur les enjeux de biodiversité. L'objectif est de leur donner les clés pour s'engager dans des dispositifs tels que Entreprises engagées pour la nature, Act4Nature International ou d'autres dispositifs territoriaux ou professionnels équivalents.

GLOSSAIRE

Biodiversité : ensemble des êtres vivants ainsi que des écosystèmes dans lesquels ils vivent et les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Écosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants et son environnement physico-chimique, géologique, climatique, etc.

Espèce endémique : espèce naturellement présente exclusivement dans une zone géographique limitée.

Points chauds de biodiversité : région avec plus de 1 500 espèces endémiques recensées et une perte de 70 % ou plus de l'habitat d'origine.

Parties prenantes : tous les acteurs (individu, organisation, groupe) dont les intérêts seront affectés par les activités de l'entreprise.

Responsabilité sociétale de l'entreprise : intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

Services écosystémiques : services rendus par la nature qui nous permettent de vivre et de faire fonctionner notre société. Aussi appelées contributions de la nature aux populations.

WEBOGRAPHIE/ BIBLIOGRAPHIE

Ministère de la Transition écologique et Solidaire :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-enjeux#e5

Entreprises engagés pour la nature - Act4nature France :

https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/sites/default/files/2019-12/EEN_guide-pour-l-action_1.pdf

BL Évolution :

http://bl-evolution.com/Docs/2005_BL_Entreprises_demarche_biodiversite.pdf

CCI France :

www.cci.fr/documents/11000/1027382/Entreprises+et+biodiversit%C3%A9.pdf

Office français de la biodiversité :

www.afbiodiversite.fr/documentation/conclusions-de-lipbes

www.afbiodiversite.fr/documentation/preserver-la-biodiversite-cest-aussi-nous-preserver

MEDEF :

www.medef.com/fr/content/entreprises-et-biodiversite-comprendre-et-agir

www.medef.com/fr/content/entreprises-et-biodiversite-exemples-de-bonnes-pratiques-1

EpE :

www.epe-asso.org/solutions-des-entreprises-pour-la-biodiversite-changer-dechelle-octobre-2020/

www.epe-asso.org/entreprises-et-biodiversite-gerer-les-impacts-sur-la-chaine-de-valeur-novembre-2016/

REMERCIEMENTS

ÉDITORIAUX ET RELECTEURS

Geoffroy Roux de Bézieux, MEDEF

Anne Larigauderie, IPBES

Sandrine Belier, Humanité & Biodiversité

Catherine Chapalain, Ania

Julien Gonzalez, MEDEF

Christian Le Roux, MEDEF Béarn

Vanessa Lorioux, LPO

Lôra Rouvière, Office français de la biodiversité

Merci également aux entreprises qui ont partagé leurs pratiques.

RÉDACTION

Fanny Bancourt, BL évolution

Lisa Bienvenu, BL évolution

Sylvain Boucherand, BL évolution

Laurence Rouger de Grivel, MEDEF

Sébastien Sureau, MEDEF

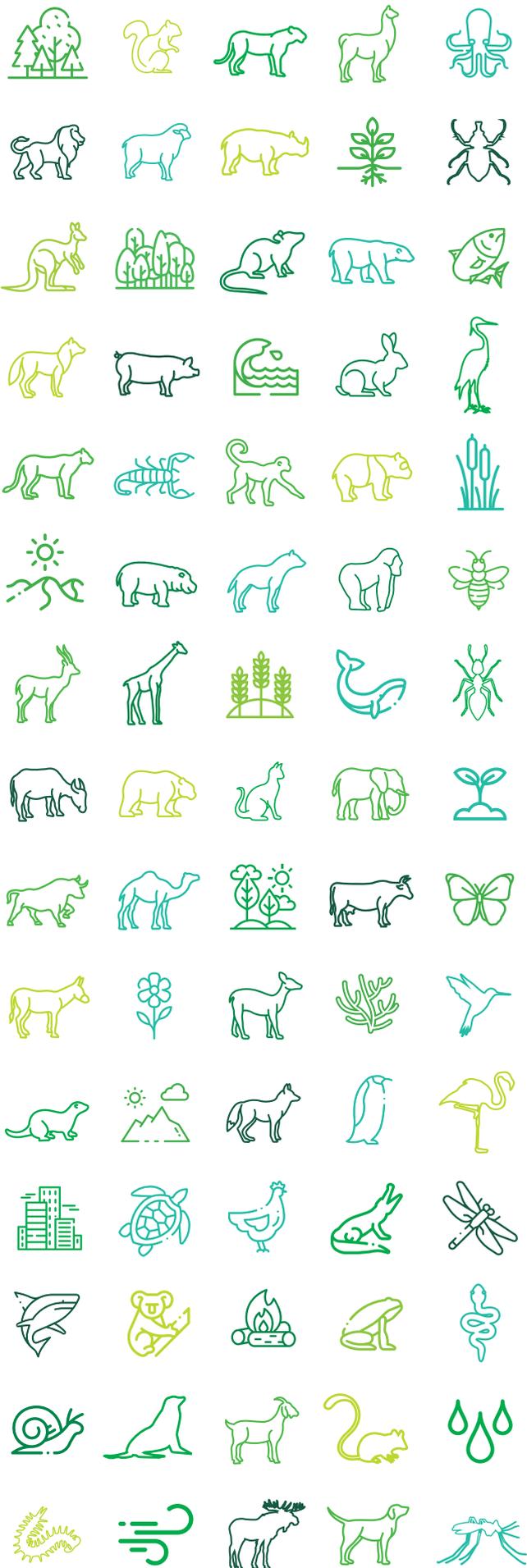
Olivier Sutterlin, MEDEF

MIS EN PAGE

Émilie Picouays, MEDEF

Contact : cperaud@medef.fr





MEDEF
 55 avenue Bosquet - 75007 Paris
 01 53 59 19 19
www.medef.com